



Le Belvédère



de Saint-Nicolas

Bulletin du Prieuré Saint-Nicolas

21T, rue Sainte Colette

54500 Vandœuvre-les-Nancy

09 75 64 56 83 - 54p.nancy@fsspx.fr

N° 130 - Janvier 2023

Editorial

Diriger ou gouverner ?

Nous avons été faits corps et âme. Il en résulte que, par notre nature sensible, s'ajoutent d'autres facultés à celles purement spirituelles de l'intelligence et de la volonté rationnelle : les passions. Ce sont des émotions que nous subissons dans la région sensible de l'âme.

Dans ce siècle qui se sert des passions pour nous émouvoir, pour susciter l'adhésion à des réformes, pour générer un désir de consommation, quelle attitude doit être la nôtre au sujet de cet aspect de notre sensibilité ? Faut-il les contraindre ? Faut-il les faire taire absolument ? On a pu voir combien la récente Coupe du monde de football a amené

Donner du sens

né un florilège de passions chez les amateurs de ce sport, les victoires ou les défaites provoquant un cortège contradictoire de réactions chez nos contemporains. La littérature de ces dernières décennies et même la plus récente montre le danger de sociétés futures dans lesquelles l'absence totale de sensibilité conduit à une forme de déshumanisation de la société. On accuse aussi souvent à tort l'Église de vouloir tuer les passions et d'avoir comme une attitude contre-nature dans les restrictions morales de ses préceptes. Qu'en est-il au juste ?

Mais quelles sont-elles, au juste, ces passions ? Ce sont les vives images sensibles du bien et du mal perçues par nos sens qui provoquent ces

divers mouvements qu'on appelle les passions. Le bien fait naître les passions d'amour, de désir, de jouissance, et, s'il est difficile à atteindre, l'es-

Sens contraires

poir ou le désespoir quand il devient impossible. Quant au mal, de lui naissent la haine, l'aversion et la tristesse, l'audace quand on lutte contre sa menace, la crainte si on le fuit et il peut soulever la colère. On en dénombre donc onze au total.

De toutes ces passions, il est important de trouver laquelle est principale. Comme nous le montre Bossuet¹, c'est l'amour qui domine ou engendre les passions : « Et même nous pouvons dire, si nous consultons ce qui se passe en nous-



« Il a neigé ! »

mêmes, que nos autres passions se rapportent au seul **amour** et qu'il les renferme ou les excite toutes. La **haine** qu'on a pour quelque objet ne vient que de l'amour qu'on a pour un autre qui lui est contraire. Je n'ai d'aversion pour quelqu'un que parce qu'il m'est un obstacle à posséder ce que j'aime. Le **désir** n'est qu'un amour qui s'étend au bien qu'il n'a pas. La **joie** n'est qu'un amour qui s'attache au bien qu'il a. L'**aversion** et la **tristesse** sont un amour qui s'éloigne du mal par lequel il est privé de son bien et s'en afflige. L'**audace** est un amour qui entreprend, pour conjurer la perte de l'objet aimé,

Sens premier

1- *Connaissance de Dieu et de soi-même*, Bossuet, Ch. I, n. 6.

ce qu'il y a de plus difficile ; et la **crainte**, un amour qui, se voyant menacé de perdre ce qu'il recherche, est troublé de ce péril. L' **espérance** est un amour qui se flatte qu'il possèdera l'objet aimé ; et le **désespoir** est un amour désolé de ce qu'il s'en voit privé à jamais, ce qui cause un abattement dont on ne peut se relever. La **colère** est un amour irrité de ce qu'on veut lui ôter son bien et se venge sur le coupable. Enfin, ôtez l'amour, il n'y a plus de passions ; et posez l'amour, vous les faites naître toutes. »

On comprend, à la lecture de cette énumération du grand prédicateur, que la valeur morale des passions va dépendre de l'objet vers lequel nous allons porter notre amour. Ni bonnes ni mauvaises

en elles-mêmes, car relevant de la vie sensitive, elles peuvent être dirigées, modérées ou stimulées par la raison et la volonté, et c'est ainsi qu'elles deviennent bonnes ou mauvaises moralement. La

fréquente satisfaction d'une passion va créer une habitude, vertu ou vice, selon qu'elle a le bien ou le mal pour objet. Notre partie sensible peut servir de ressort à la volonté. Cette effervescence que

la passion met dans l'amour est un puissant mobile de la volonté et peut devenir un précieux auxiliaire de la vertu. Le don d'intégrité donné à nos premiers parents au paradis terrestre était avant tout un nœud qui unissait et ordonnait davantage les passions d'Adam et Eve à leur raison. L'homme régnait alors sur lui-même et savait tirer profit de ces magnifiques puissances.

L'homme est tombé et avec sa chute est arrivé le désordre dans sa nature. Désormais les passions ne sont plus placées parfaitement sous le gouvernement de la raison. Et si l'amour de soi reste au principe des passions, ce n'est plus nécessairement pour notre vrai bien. Cet amour peut devenir plus fort que l'amour de Dieu par exemple... Ces amours désordonnés ont dérivé dans ce que saint

Jean nomme les trois concupiscentes : la sensualité, l'amour déréglé des richesses et celui de sa propre excellence. Le désordre ne vient pas de l'existence des inclinations sensibles, cela même appartient à la perfection de notre nature. Ce qui est désordre,

c'est que ces inclinations et passions inférieures, qui devraient être servantes, secouent leur dépendance. Le foyer de péché vient de cette propension de l'appétit sensible à échapper et à résister à l'empire de la raison, se faisant une source bouillonnante de passions orageuses et d'ardentes convoitises.

Les passions sont des puissances qu'il nous faut dominer et diriger. De même que l'on peut se servir du vent pour faire naviguer un voilier sur les mers, un vent déchaîné peut aussi conduire le navire à sa perte et l'envoyer se briser sur des rochers. Si un cheval dompté peut rendre de grands services à l'homme, un cheval emporté peut représenter un grave danger pour son cavalier. Enfin, pour donner encore une image sur les passions



Sens dessus dessous
livrées à elles-mêmes, de même que nous ne voudrions pas voyager conduits par un chauffeur ou aveugle, ou ivre, ou fou, ainsi ne faut-il pas nous laisser diriger par nos passions révoltées qui aveugles, ivres et folles.

Cet aperçu pour le temps de Noël ne doit pas nous laisser faire un contre-sens : le propos vise à nous donner les limites et les avantages des passions pour que nous en fassions un bon usage. Nous possédons tous les onze passions, mais celles-ci s'expriment diversement selon les tempéraments de chacun. Doit-on alors croire avantagés ceux qui ont une nature plus posée et moins passionnée ? Les passions sont-elles des tares ou peuvent-elles encore constituer une richesse ? Saint Ignace de Loyola dit des personnes qui ont un fort tempérament : « Une seule de leurs victoires sur elles-mêmes est préférable à un grand nombre d'œuvres saintes que d'autres font sans peine en suivant leur humeur douce et facile. Ces caractères trempés sont même généralement plus propres aux grandes choses dans le service de Dieu, lorsqu'ils tournent leur impétuosité naturelle du côté de la vertu. En effet, ils ne se contentent pas alors des choses communes, mais ils se raidissent contre les difficultés et ne se relâchent jamais. » En ce temps de la Nativité, que nos passions soient toujours plus au service de notre bonne volonté !

Abbé Grégoire Chauvet

Notre-Dame et la France

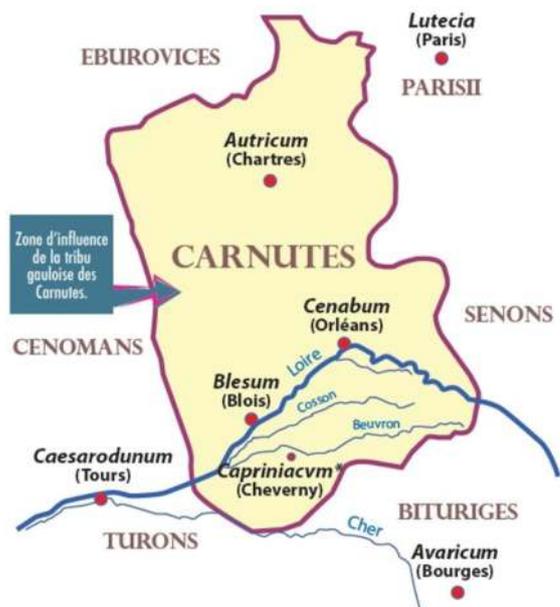
« Il est certain, selon un ancien adage, que le royaume de France a été appelé le royaume de Marie, et cela à juste titre. [...] La Vierge-Mère en personne, trésorière auprès de Dieu de toutes les grâces, a semblé, par des apparitions répétées, approuver et confirmer la dévotion du peuple français. [...] En ce qui concerne la Pucelle d'Orléans que Notre prédécesseur a élevée aux suprêmes honneurs des saints, personne ne peut mettre en doute que ce soit sous les auspices de la Vierge qu'elle ait reçu et rempli la mission de sauver la France. [...] Nous prions Dieu, auteur de tous les biens, que, par l'intercession de ces deux célestes patronnes, la Mère de Dieu élevée au ciel et sainte Jeanne d'Arc, vierge, ainsi que des autres saints patrons des lieux et titulaires des églises, tant des diocèses que des missions, la France catholique, ses espérances tendues vers la vraie liberté et son antique dignité, soit vraiment la fille première-née de l'Eglise romaine ; qu'elle échauffe, garde, développe par la pensée, l'action, l'amour, ses antiques et glorieuses traditions pour le bien de la religion et de la patrie. » Ainsi s'exprimait le pape Pie XI dans sa lettre apostolique Galliam, ecclesiae filiam du 2 mars 1922. Dans cette lettre, il proclamait Notre Dame, sous le titre de son Assomption dans le ciel, patronne principale de notre pays, et sainte Jeanne d'Arc patronne secondaire. Citation bien longue pour un simple article, me ferez-vous remarquer, mais c'est parce qu'elle introduit une suite d'articles sur les bontés de Notre Dame pour notre patrie et sur les sanctuaires en son honneur, expression de gratitude et d'amour de nos aïeux (Si d'ailleurs d'aucuns ont des documents sur les sanctuaires mariaux de Lorraine, je suis preneur). En ces temps troublés où nous voyons la France s'enfoncer toujours plus dans l'immoralité, l'irrégion et bien d'autres abîmes, nous pourrions être tentés par le découragement, le repli sur soi, la lassitude et même l'écoeurement. Mais nous verrons que le « royaume de Marie » a traversé bien d'autres crises et qu'il s'en est sorti grâce à celle qu'il appelle du beau titre de Notre Dame. C'est par elle qu'à nouveau la France, la vraie France, celle qui est née à Reims un certain 25 décembre 496, trouvera son salut.

Commençons par plonger dans les souvenirs les plus lointains de notre Histoire. Selon des témoignages, la phrase du prophète Isaïe (VII, 14) : « Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils » était

connue du monde païen. Cela n'est pas étonnant car si le peuple juif fut le dépositaire et le gardien de la Promesse, cette dernière concernait tous les peuples. On a dit beaucoup de choses sur les rites celtiques qui auraient préparé les esprits à la Révélation. Nous ne nous aventurerons pas sur ce sujet car il est extrêmement difficile de faire la part des choses entre vérités et légendes. Aussi, nous contenterons-nous de n'énoncer que quelques faits.



Comme vous le savez sans doute, le grand centre religieux de la Gaule était la fameuse forêt des Carnutes autour de Chartres. Selon la tradition, 100 ans avant la naissance de Jésus, en présence de tous les notables de la région, les druides y élevèrent un autel sur lequel ils firent graver : VIRGINI PARTURAE (à la Vierge qui doit enfanter) ; et le roi de Chartres consacra son royaume à cette Reine future et fut imité par tous les assistants. D'autres vestiges du culte de la Vierge ont été trouvés à Nogent-sous-Coucy (nord de Soissons), Longpont (sud-ouest de Soissons) et Lyon. Nous reviendrons sur ces faits lorsque nous parlerons de Notre Dame de Chartres.



Selon une tradition encore plus ancienne, car elle remonte à 600 ans après le déluge, un incendie ravagea l'Ibérie (actuelle Espagne) et la Gaule celtique — comme quoi, rien de nouveau sous le soleil. Les habitants du Val d'Or (région de Paray-le-Monial) se tournèrent alors vers la Vierge qui devait enfanter et ils furent préservés. Ils élevèrent une pierre de témoignage, utilisée bien des siècles plus tard pour tailler l'image de Notre-Dame de Romay. « Toujours est-il que le culte de la Vierge Marie est né à Paray depuis des siècles et qu'autour de l'antique Madone les miracles se sont multipliés : guérisons, résurrection des corps et des âmes. Les générations chrétiennes devaient être conduites au Fils par la Mère : *ad Jesum per Mariam.* » extrait de Mère Marie de Jésus, fondatrice et Prieure du Carmel de Paray-le-Monial, par une Carmélite.

Venons-en à des temps plus rapprochés : l'évangélisation de ce qu'il est convenu d'appeler la Gaule. Nous constatons que ce sont les intimes de Notre Seigneur qui débarquèrent sur nos côtes : Lazare (devint le premier évêque de Marseille où il mourut — une seconde fois — martyr), Marthe (évangélisa la région de Tarascon et d'Avignon) et Marie-Madeleine (se retira à la Sainte Baume), Marie Jacobé, mère de saint Jacques le Majeur et de saint Jean, Marie Salomé (elles fixèrent leur demeure là où ils avaient tous débarqué, en Camargue, et la ville construite à cet emplacement prit le joli nom des Saintes-Maries-de-la-Mer).

Selon une tradition de l'Eglise de Rennes, confirmée par saint Epiphane au V^{ème} siècle, saint Luc (considéré comme l'évangéliste de Marie de laquelle il tint tous les détails de l'enfance de Jésus) prêcha aux marches de la Bretagne. Selon d'autres traditions non moins vénérables, sainte Véronique mourut à Soulac (pointe sud de l'estuaire de la Gironde), et Amadour, qui serait le Zachée de Jéricho, vint en Quercy où il mourut et fut enterré (son nom fut donné à ce qui deviendra l'un des plus hauts lieux mariaux français : Rocamadour).

C'est à la France que Notre Dame confia le corps de sa mère, sainte Anne. A leur départ de Palestine, les saintes Maries emmenèrent la précieuse relique qui arriva à Apt (entre Aix-en-Provence et Avignon).

Quel pays peut se glorifier de tant de faveurs, de tant de délicatesses divines déjà à son origine ? Il faut bien le reconnaître, aucun. « O miséricordieuses

délicatesses de la Providence. C'est ainsi que le Ciel préludait à la mission de la France et posait les bases de sa prédestination » Monseigneur Rumeau. Est-ce encore un de ces « cocorico » dont les Français sont si friands ? Que nenni. Cette vocation de la France ne nous donne aujourd'hui que plus de devoir d'y être fidèles et de mériter à notre tour le salut de notre patrie par l'intercession de Notre Dame.



« Les Français doivent avoir à cœur de mériter toujours cette prédilection par leur culte très filial pour la Vierge toute sainte. Pas de « nationalisme » déplacé en pareille matière, ni de mesquine vantardise. Mais qu'ils se rappellent volontiers, pour chercher à s'en montrer de plus en plus dignes, le mot très ancien : *Regnum Galliae, regnum Mariae* : Le royaume de France est le royaume de Marie, le pays où Marie est aimée et qu'elle aime et protège » Abbé J. Bricout, Dictionnaire des connaissances religieuses.

Abbé François Brunet de Courssou

Dates à retenir :

- ◆ Dimanche 8 janvier : **galette des Rois** à Nancy après la messe dominicale.
- ◆ Dimanche 29 janvier : **Journée catholique d'Alsace-Lorraine** à l'Etoile-du-matin.
- ◆ Samedi 1^{er} avril : **pèlerinage de Toul**.
- ◆ Dimanche 14 mai : **kermesse** du prieuré à Nancy.
- ◆ Dimanche 21 mai : **confirmations** à Nancy par Monseigneur Fellay.

Le Christ n'est pas né le 25 décembre de l'an 0 ! (2/2)

Rappelons-nous brièvement les données du précédent bulletin. Avant l'instauration du calendrier chrétien, il n'y avait ni point de repère chronologique universel, ni calendrier universel. Chez les Juifs, on se basait sur les cycles lunaires pour compter les mois. Chez les Romains, Jules César institua une année solaire de 365 jours, rallongée d'un jour une fois tous les quatre ans. Cette méthode calendaire n'étant pas tout à fait au point, le pape Grégoire XIII décréta qu'on supprimerait dix jours de l'année 1582 pour rattraper dix jours de retard sur quatorze, et que ne seraient pas bissextiles les années 1700, 1800, 1900, 2100, 2200, 2300, 2500, etc... Les mathématiciens auront trouvé par eux-mêmes la règle de cette série fort simple. Une chose est de compter les mois au cours de l'année, une autre est de compter les années par rapport à un repère historique. En travaillant sur les dates des fêtes de Pâques, Denys le Petit, moine du VI^{ème} siècle, eut, le premier, l'idée de compter les années à partir de la naissance du Christ.

Nous étions restés à la question qui nous intéresse tous : comment Denys le Petit a-t-il fait pour déterminer la date exacte de la naissance du Sauveur ? Il y a trois éléments dans une date : le jour, le mois, l'année. En ce qui concerne le jour et le mois de la naissance du Christ, Denys le Petit a suivi le calendrier liturgique de l'église romaine : le 25 décembre. Ceux qui ont suivi auront immédiatement remarqué qu'en ce temps-là, le 25 décembre était le jour du solstice d'hiver : c'était la nuit la plus longue de l'année.

À l'heure actuelle, rien ne permet de savoir si la tradition latine du 25 décembre est conforme à la réali-

té historique ou non. Les rationalistes se méfient de toutes les traditions et ne reconnaissent que les traces scientifiques. Ils en conclurent que le Christ n'est pas né le 25 décembre. Certains prétendent même que les catholiques auraient choisi le 25 décembre afin de faire concurrence à une fête païenne du solstice d'hiver : la fête de Sol Invictus – Soleil

invaincu dans notre idiome. En effet, l'empereur Aurélien (270 – 275 ap. JC) institua le 25 décembre 274 la fête de Sol Invictus par la dédicace d'un vaste temple circulaire entouré de portiques. D'après certains rationalistes, les chrétiens auraient par la suite placé la fête de la Nativité du Christ au 25 décembre pour faire pièce à la nouvelle fête païenne récemment instituée par les Romains.

Seulement, voilà ! Au quatrième siècle, saint Jean Chrysostome déclare dans un sermon déclamé le jour de la Nativité du Christ que les chrétiens

d'occident célèbrent cette fête le 25 décembre depuis la plus haute antiquité parce qu'ils ont accès aux archives publiques à Rome dans lesquelles se trouvent les actes de recensement de l'empereur Auguste, et qu'ils connaissent donc ainsi la date certaine de la naissance du Christ. Entre les rationalistes et saint Jean Chrysostome, qui a raison ? Les archives des recensements de l'empereur Auguste n'étant plus consultables à Rome, nous ne pouvons pas trancher la question. Ce que nous pouvons dire, c'est que la tradition du 25 décembre remonte à bien longtemps, en effet. Par exemple, Hippolyte de Rome tient pour la date du 25 décembre dans son Commentaire du livre de Daniel qu'il rédige entre 202 et 204 ! Au risque de vexer les rationalistes, ce seraient plutôt les païens romains qui auraient fixé la fête de Sol Invictus au 25 décembre pour tenter



L'historien Flavius Josèphe

d'étouffer la célébration de la Nativité du Christ et donner un motif supplémentaire de persécution contre les chrétiens. Les légendes ne sont pas toujours celles que l'on croit...

Donc, Denys le Petit a tout simplement suivi la tradition occidentale dans son choix de la date du 25 décembre, sans que nous puissions savoir si cette date est exacte. Quant à l'année, comment l'a-t-il calculée ? Denys le Petit a, là aussi, suivi une tradition exégétique. L'évangéliste saint Luc nous donne, en effet, un repère chronologique capital : « La quinzième année du règne de Tibère César... Jésus avait environ trente ans lorsqu'il commença son ministère... » (Luc III, 1, 23). A l'époque de Denys le Petit, on connaissait les chronologies des règnes des empereurs romains, même si l'empire romain d'occident avait chuté à la fin du siècle précédent... Pour en revenir à la tradition exégétique, en interprétant très naturellement les versets précités de saint Luc, Notre Seigneur Jésus-Christ aurait commencé sa trentième année durant la quinzième année du règne de Tibère César. Denys le Petit tenait aussi à faire concorder la date de naissance du Christ avec une double tradition : on considérait que le Christ était mort à l'âge de trente-trois ans ; on considérait qu'il était mort en la dix-neuvième année du règne de Tibère César. Cela amenait Denys le Petit à conclure que le Christ était né environ quinze ans avant la mort d'Auguste. C'est ainsi que Denys le Petit fixa la naissance du Christ au 25 décembre de l'an 1, ce qui plaça la mort d'Auguste à l'été 15. Par la suite, les disciples de Denys le Petit décidèrent de fixer la naissance du Christ au 25 décembre de l'an -1, et de fixer au 1er janvier de l'an 1 le huitième jour après la naissance du Christ. Les plus attentifs auront remarqué qu'il n'y a pas d'an 0 chez les historiens. Nous signalons en passant que les astronomes ont décidé de maintenir un an 0 dans leur manière de dater les phénomènes astronomiques pour des raisons de commodités mathématiques. Tout dépend si l'on a les pieds sur terre ou la tête dans les constellations...

Donc, depuis les successeurs de Denys le Petit, la fin du règne d'Auguste est fixée au mois d'août de l'an 14, la naissance du Christ étant fixée au 25 décembre de l'an -1. Oui, mais... En fait, il y a un léger problème. D'après les chroniques de l'historien Flavius Josèphe, et des calculs historiques assez pointus que nous ne détaillerons pas ici, le roi Hé-

rode le Grand serait mort vers le 4 avril de la vingt-quatrième année du règne d'Auguste, soit le 4 avril de l'an -4 dans l'ère de Denys le Petit. Or, le Christ est né avant la mort d'Hérode le Grand, puisque ce dernier a fait massacrer tous les nourrissons de Bethléem en voulant se débarrasser de l'enfant-Dieu. Il y a donc un anachronisme flagrant.

Cet anachronisme provient d'une mauvaise traduction, et donc d'une mauvaise compréhension du verset précité de saint Luc. Il fallait lire – dans le grec, bien-sûr ! – : « La quinzième année du règne de Tibère César... Jésus était trentenaire lorsqu'il commença son ministère... » (Luc III, 1, 23). Notre Seigneur avait donc au moins trente ans, mais peut-être plus ! Saint Luc nous donne un autre repère chronologique : « En ces jours-là, parut un édit de César Auguste, ordonnant un recensement de tout le pays. Ce recensement était le premier accompli par Quirinius, gouverneur de Syrie » (Luc II, 1-2). Il y a là encore une difficulté historique à résoudre, car Quirinius a bien été légat de Syrie et a bien achevé un recensement en Palestine, mais dix ans après la mort d'Hérode... Grâce à une épitaphe trouvée en 1764 dans la ville de Tivoli dans la Latium (autrefois appelée Tibur), on sait que Quirinius a été deux fois légat de Syrie, et que son premier mandat débutait un trimestre avant la mort d'Hérode le Grand !

Cela nous donne donc un repère chronologique très précis, car l'intervalle historique possible pour la naissance du Christ devient alors très restreint. Il faut, en effet, laisser le temps, après la naissance du Christ, à Marie et Joseph de présenter l'Enfant au Temple le quarantième jour après sa naissance, et à Hérode d'ordonner le massacre des enfants de Bethléem avant qu'il ne meure. Cela nous conduit à l'hiver qui va de décembre -5 à janvier -4 ! La date du 25 décembre retrouve alors toute sa vraisemblance et pourrait bien être la date historique transmise par tradition orale. Le 25 décembre correspondait en ce temps-là un phénomène astronomique facile à mémoriser : le solstice d'hiver. C'était le jour où la nuit était la plus longue, et à partir duquel le soleil ne faisait que croître pour ravir aux ténèbres ce qu'elles avaient arraché à la lumière, une date très judicieuse pour la naissance du Soleil levant de Justice !

Abbé Thierry Roy

Décembre en Lorraine

Ce mois est celui de l'Avent mais aussi celui de saint Nicolas : entre repas paroissial, marché de Noël et venue du saint pour les enfants, c'est chez nous qu'il est le moins austère...



Cette année la neige a ajouté aux réjouissances anticipées de la Nativité. La colline de Sion, la chapelle de Nancy ou le prieuré sous ce blanc manteau sont vraiment embellis par cette immaculée parure !



Bonne action de l'Avent

Juste avant l'hiver, le samedi 10 décembre, les éléments du groupe scout de Lorraine sont venus au prieuré pour une journée de service. Tri d'ornements, rangements, jardinage, abords ou ménage, tous ces bras ont été bien utiles à plus d'un titre pour l'entretien de la propriété et son rangement.



Répartition des desservants des chapelles

- ◆ Abbé Grégoire Chauvet :
Nancy et Joinville
- ◆ Abbé François Brunet de Courssou :
Cheniménil
- ◆ Abbé Thierry Roy :
Ars-sur-Moselle et Les Eparges

Numéros de téléphones du prieuré

- ◆ 09.75.64.56.83 : Prieuré
- ◆ 03.54.17.03.75 : Abbé G. Chauvet
- ◆ 03.54.17.03.76 : Abbé F. Brunet de Courssou
- ◆ 03.54.17.03.77 : Abbé T. Roy
- ◆ 03.54.17.03.78 : Cours Sainte-Philomène

Urgence sacrements : appeler le premier numéro (Prieuré).

Messes dominicales du prieuré (en principe)

10h30	10h00	17h00	9h00	1 ^{er} et 3 ^{ème} dimanches 17h00
Chapelle du Sacré-Cœur 65, rue du Maréchal Oudinot 54000 NANCY	Chapelle Saint Roch 94, rue du Maréchal Foch 57130 ARS-sur-MOSELLE	Chap. de l'Annonciation 22, avenue Irma Masson 52300 JOINVILLE	Chap. du Sacré-Cœur 41, rue de la filature 88460 CHENIMENIL	Eglise Saint Martin 55160 LES EPARGES

Pour aider l'apostolat en Lorraine

Vous pouvez faire un don :

- ◆ Par chèque
à l'ordre du *Prieuré Saint-Nicolas*
- ◆ Par l'enveloppe du denier du culte dans la quête
- ◆ Par virement (cf. ci-contre)

Un reçu fiscal vous sera adressé sur demande.

Le compte à créditer est le suivant :

Titulaire : FSSPX PRIEURE ST.-NICOLAS-NANCY
Code Banque : 30002 Code Guichet : 05922 Compte n° 0000079346V
Clef RIB : 45
Domiciliation : CL BDI ROUEN SDC
IBAN : FR37 3000 2059 2200 0007 9346 V45 BIC : CRLYFRPP

